

SCIENCE
GRANTING
COUNCILS
INITIATIVE

SGCI  IOSRS

INITIATIVE DES
ORGANISMES
SUBVENTIONNAIRES
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



**CREATION D'UN ÉCOSYSTÈME SOLIDE DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION AU
BURKINA FASO : RENFORCEMENT DE LA VOLONTÉ POLITIQUE ET DE LA GOUVERNANCE INCLUSIVE**

**Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)
NOTE D'ORIENTATION POLITIQUE N° 96**

**Nicholas Ozor
Cynthia Nwobodo
Peter Onwualu
Alfred Nyambane
Joel Nwakaire
Wentland Muhatiah
Prisca Onuoha
Chukwuemeka Uwanaka
Nneoma Obimbonu**





Création d'un écosystème solide de financement de la recherche scientifique et de l'innovation au Burkina Faso: Renforcement de la volonté politique et de la gouvernance inclusive

Nicholas Ozor¹
Cynthia Nwobodo¹
Peter Onwualu²
Alfred Nyambane¹
Joel Nwakaire¹
Wentland Muhatiah¹
Prisca Onuoha²
Chukwuemeka Uwanaka²
Nneoma Obimbonu²

African Technology Policy Studies Network (ATPS)¹
African University of Science and Technology (AUST)²

SCIENCE
GRANTING
COUNCILS
INITIATIVE

SGCI  IOSRS

INITIATIVE DE S
ORGANISMES
SUBVENTIONNAIRES
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Le réseau d'études sur les politiques technologiques africaines (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs politiques, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la création, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise des sciences, des technologies et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité de l'environnement et l'inclusion mondiale. En collaboration avec des institutions aux vues similaires, l'ATPS fournit des plateformes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques STI pour le développement durable.



Publié par le Réseau africain d'études
sur les politiques technologiques (ATPS)
Boîte postale 10081, 00100- GPO,
Nairobi, Kenya
© 2025
ISBN: 978-9966-124-31-9



Table of Contents

À propos du SRIFA Projet.....	iv
À propos du Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS).....	vi
Remerciements.....	vii
Messages Clé	viii
1. Introduction	1
2. Justification du renforcement du Fonds national de recherche et d'innovation pour le développement du Burkina Faso	2
3. Méthodologie.....	3
4. Résultats clé	4
5. Conclusion	16
6. Recommandations de politiques	17
Références	19
Notes d'orientation politiques de ATPS ¹	20

À propos du SRIFA Projet

Les agences subventionnaires de la recherche scientifique (les conseils) jouent un rôle essentiel et stratégique dans le soutien de la recherche et de l'innovation qui contribuent au développement social et économique de tout pays. En vertu de la loi, les conseils sont chargés du financement de la recherche, de l'assurance qualité, de la politique et de la prise de décision, de l'échange de connaissances et de la formation/du renforcement des capacités des acteurs du système scientifique afin de garantir que les résultats des efforts de recherche et d'innovation sont utilisés pour éclairer la politique et la pratique. Compte tenu de ce rôle important et de la nature dynamique des développements en matière de recherche et d'innovation, leur capacité à assumer ces responsabilités pour atteindre les objectifs souhaités doit être continuellement renforcée. Face à ce besoin, l'Initiative des organismes subventionnaires de la recherche scientifique (IOSRS) en Afrique subsaharienne fournit un soutien qui renforcera les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest.

Par rapport à d'autres régions d'Afrique, seuls quelques pays d'Afrique de l'Ouest ont mis en place des agences responsables du financement de la recherche et de l'innovation. Le SGCI s'efforce désormais de renforcer les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation là où elles existent déjà (Burkina Faso, Sénégal et Côte d'Ivoire) afin d'améliorer leurs performances et de soutenir le développement de cadres/mécanismes institutionnels pour le développement de nouvelles agences de financement de la recherche et de l'innovation dans les pays où elles n'existent pas (Ghana, Nigéria et Sierra Leone). C'est sur la base de cette opportunité opportune offerte par la SGCI que le Réseau africain d'études en politique technologique (ATPS) et son partenaire, l'Université africaine de science et de technologie (AUST) ont proposé de travailler ensemble dans le cadre d'une approche commune avec d'autres agences techniques collaboratrices (CTA) pour réaliser le projet intitulé : ***“Renforcement des agences nationales de financement de la recherche scientifique et de l'innovation en Afrique de l'Ouest (SRIFA)”***. L'objectif est de fournir la formation et le soutien technique nécessaires pour renforcer les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation ou leurs équivalents dans les six pays participants d'Afrique de l'Ouest. L'objectif du projet est de renforcer les agences existantes afin qu'elles puissent remplir efficacement leur mandat et de soutenir le développement de cadres institutionnels/mécanismes pour la création de nouvelles agences de financement de la recherche là où elles n'existent pas encore. Avec l'appui de

l'Initiative des organismes subventionnaires de la recherche scientifique (IOSRS), du Foreign Commonwealth Development Office (FCDO) du Royaume-Uni, de la National Research Foundation (NRF) d'Afrique du Sud, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), de la Fondation allemande pour la recherche (DFG) et de l'Agence norvégienne pour la recherche et le développement, le projet vise à renforcer les agences existantes et à les rendre plus efficaces dans l'accomplissement de leurs missions. Le projet SRIFA vise donc à fournir une formation et un soutien technique pour renforcer ces agences nationales afin qu'elles puissent remplir leur mandat, en particulier dans des domaines tels que le suivi des projets de recherche, les rapports financiers, l'évaluation des risques institutionnels, la capacité de communication institutionnelle, l'intégration de la dimension de genre dans l'octroi des subventions, les processus internes du Conseil et l'utilisation des résultats de la recherche pour orienter les politiques gouvernementales et les pratiques du secteur privé.

À propos du Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)

Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs politiques, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la création, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise des sciences, des technologies et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité de l'environnement et l'inclusion mondiale. L'ATPS compte plus de 5 000 membres et 3 000 acteurs dans plus de 51 pays sur les 5 continents, avec des partenariats institutionnels à travers le monde. Nous mettons en œuvre nos programmes par l'intermédiaire des membres des sections nationales établies dans 30 pays (27 en Afrique et 3 sections de la diaspora en Australie, États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni). En collaboration avec des institutions aux vues similaires, l'ATPS fournit des plateformes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche sur les politiques STI, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques pour le développement durable.

Remerciements

Le Réseau d'études sur les politiques technologiques en Afrique (ATPS) et son partenaire, l'Université africaine des sciences et technologies (AUST) souhaitent remercier tout particulièrement Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour son partenariat avec nous dans ce projet de recherche intitulé : "Renforcer les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest (SRIFA)" dans le cadre de l'Initiative des organismes subventionnaires de la recherche scientifique (IOSRS). Nous sommes particulièrement reconnaissants au Fonds national de recherche et d'innovation pour le développement (FONRID) du Burkina Faso et aux autres acteurs pour leur participation active au projet. La note de politique générale a bénéficié des excellentes études de fond et des rapports techniques publiés précédemment par le SGCI, le CRDI, le FONRID et d'autres acteurs.

Messages Clé

- Malgré des évolutions politiques significatives depuis 2012, le financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso reste extrêmement faible, à 0,25 % du PIB, ce qui limite considérablement la capacité du pays à progresser sur le plan scientifique et à se développer sur le plan socio-économique. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il est essentiel d'augmenter le financement par le biais de diverses sources, y compris les allocations gouvernementales, les investissements du secteur privé et les partenariats internationaux.
- La création du FONRID (Fonds national de recherche et d'innovation pour le développement) marque une étape cruciale dans le renforcement de l'écosystème de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso. Cependant, son efficacité est entravée par des subventions publiques insuffisantes, des infrastructures médiocres et des ressources humaines limitées. Le renforcement des capacités institutionnelles et la mise en place de mécanismes de financement durables sont nécessaires pour maximiser l'impact du FONRID.
- Le manque de collaboration entre les principaux acteurs (gouvernement, secteur privé, institutions de recherche et société civile) entrave la traduction de la recherche en innovations pratiques. L'établissement de partenariats formels, l'amélioration des mécanismes de coordination et le développement de plateformes pour une interaction régulière entre les acteurs sont essentiels pour construire un écosystème de recherche plus dynamique et plus productif.
- Il est urgent de renforcer les capacités du personnel et des acteurs du FONRID dans des domaines tels que la mobilisation des ressources, la gestion de la propriété intellectuelle et la communication en matière de recherche. Des programmes de formation spécialisés et un soutien technique sont essentiels pour améliorer la qualité et l'impact des activités de recherche et d'innovation.
- Le Burkina Faso a besoin d'un solide système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SSE) pour suivre l'impact des investissements dans la recherche et garantir la responsabilité. Des approches basées sur les données pour évaluer l'efficacité des programmes et identifier les lacunes aideront à maximiser les résultats et à renforcer le plaidoyer en faveur d'un soutien financier accru.

1. Introduction

Le paysage du financement de la recherche et de l'innovation au Burkina a évolué au fil des ans. Tout a commencé avec la création de stations de recherche agricole et médicale au début du 20^e siècle. Après l'indépendance, les institutions de recherche ont été restructurées et un intérêt national pour la science a vu le jour. Les années 1990 ont vu la reconstruction du système scientifique national avec l'adoption d'un plan stratégique de recherche. La création de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique et la Politique Nationale de Recherche Scientifique et Technologique ont renforcé l'institutionnalisation de la recherche scientifique au Burkina Faso. Ceci a été suivi par la création récente du Fonds National de Recherche et d'Innovation pour le Développement (FONRID). Le FONRID a été créé pour fournir un cadre de financement sécurisé pour les activités de recherche et d'innovation sur l'ensemble du territoire national. Le FONRID soutient le développement des résultats de la recherche et de l'innovation dans le but de relever les principaux défis de développement du pays. L'idée est que les résultats produits par la recherche et l'innovation soient véritablement des vecteurs de bien-être pour les populations et des générateurs de richesse et de prospérité pour l'ensemble de la nation. Cependant, les subventions publiques à la recherche restent encore insuffisantes. Au fil des ans, le FONRID n'a pas été en mesure de fournir un financement durable de la R&D susceptible de stimuler le développement socio-économique en raison de divers problèmes. Malgré les efforts concertés du gouvernement pour améliorer l'état de la recherche scientifique et de l'innovation, le Burkina Faso se classe 129^e parmi 133 économies figurant dans l'Indice mondial de l'innovation 2024 [OMPI], (2024). La recherche qui a servi de base à cette note politique a été entreprise dans le but de renforcer le FONRID et l'ensemble de l'écosystème STI au Burkina Faso afin d'obtenir un impact plus durable sur le développement socio-économique du pays.

2. Justification du renforcement du Fonds national de recherche et d'innovation pour le développement du Burkina Faso

Le Burkina Faso a réalisé des gains importants en réduisant la pauvreté de 53% à 40,3% pour la période 2003-2014 (Groupe de la Banque mondiale, 2018). Malgré ces progrès, le Burkina Faso reste l'un des pays les plus pauvres du monde (GIZ, 2023). Sur l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies, il était classé 182e sur 189 en 2019. L'Oxford Poverty and Human Development Initiative [OPHI], (2020) a rapporté que 83,8 % de la population du Burkina Faso est pauvre de manière multidimensionnelle. Les dépenses de R&D au Burkina Faso ne représentant que 0,25 % du PIB (OMPI, 2024), et le pays étant comparativement mal classé dans l'échange de données humanitaires, il est donc justifié de renforcer le financement de la STI dans le pays, car les mesures et approches actuelles ne sont pas suffisantes pour soutenir les résultats souhaités en matière de développement dans le pays. La place critique de la recherche et de l'innovation dans le développement durable de chaque pays a été reconnue, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et la construction d'économies et de sociétés plus fortes (OCDE, 2021). Toutefois, les efforts de recherche et d'innovation doivent être correctement coordonnés si l'on veut atteindre les objectifs de développement. Les récents changements politiques dans le pays et l'établissement de l'Alliance pour les États du Sahel (AES) fournissent une justification supplémentaire et complète pour renforcer l'écosystème STI du pays.

Les raisons de ces changements politiques majeurs sont inhérentes au désir d'une STI pilotée par les Burkinabés, éloignée et différente de son histoire coloniale et postcoloniale française, et avec des politiques telles que le Plan national de transformation économique (Byabasaija 2023 ; Agboola 2024). Cette aspiration pourra être satisfaite si l'écosystème STI du pays est renforcé. Ces facteurs, cumulés, justifient l'inclusion du Burkina Faso dans le programme SGCI. Avec une agence de financement STI renforcée, les chercheurs et les innovateurs peuvent avoir un meilleur accès aux fonds, et l'écosystème de R&D sera en mesure de produire des biens et services compétitifs pour soutenir le secteur privé vers un développement socio-économique durable.

3. Méthodologie

Cette note politique est le fruit d'une étude du paysage politique et institutionnel, d'une cartographie des acteurs et d'une évaluation des besoins en matière de financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso. Des données qualitatives et quantitatives ont été collectées par le biais d'études documentaires, d'enquêtes en ligne, d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe. participants étaient issus de cinq catégories d'acteurs clés (gouvernement/décideurs, organisations non gouvernementales (ONG)/ société civile, secteur privé/industrie, institutions de recherche et universités, médias). Les personnes interrogées ont été soigneusement sélectionnées pour favoriser l'inclusion et l'équilibre entre les sexes afin de garantir que la voix des femmes, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés soit entendue.

4. Résultats clé

Les principaux résultats de l'étude sont présentés dans les sections suivantes, qui mettent en lumière les politiques et le paysage institutionnel, la cartographie des acteurs et l'évaluation des besoins en matière de financement de la recherche et de l'innovation, les meilleures pratiques, les défis et les opportunités, ainsi que les recommandations politiques pour améliorer le financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso.

4.1 Politiques et institutions pour le financement de la recherche et l'innovation au Burkina Faso

Entre 2012 et 2018, le Burkina Faso a mis en œuvre plusieurs politiques et cadres clés pour renforcer son écosystème de recherche scientifique et d'innovation. La Politique nationale de recherche scientifique et technologique (PNRST 2013-2025) a été lancée en 2012 pour développer les capacités de recherche et de développement, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et les sciences agricoles. Cette politique a été soutenue par la loi de 2013 sur la science, la technologie et l'innovation, qui a établi trois mécanismes de financement provenant de diverses sources, notamment les recettes fiscales, les recettes minières et les redevances de licence de téléphonie mobile. Le gouvernement a également introduit le plan d'action prioritaire (PAP) pour guider les activités de recherche et la loi orientale pour la recherche scientifique et l'innovation (LORSI) pour établir des lignes directrices fondamentales pour la recherche scientifique. Sur ces bases, le pays a adopté le Plan national d'action pour le développement de l'enseignement supérieur (PNADES 2014- 2023) afin d'améliorer l'enseignement supérieur et de développer un capital humain performant.

Il a été suivi par le Plan stratégique pour la recherche scientifique et la technologie (2015- 2024), qui visait à créer des conditions favorables à la production de connaissances et au progrès technologique. La dernière en date est la Politique Sectorielle de Recherche et d'Innovation (PSRI 2018-2027), promulguée en décembre 2017, qui met l'accent sur le renforcement du système productif du Burkina Faso par une utilisation intensive des résultats de la recherche et de l'innovation. La Stratégie nationale de valorisation des technologies, des inventions et des innovations (SNVTII 2020-2024) vise à promouvoir l'utilisation intensive des innovations technologiques tout en assurant leur protection, leur accessibilité et leur communication efficace. Le Programme national du secteur rural (PNSR 2016-2020) met l'accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en développant des secteurs agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques

durables, tout en encadrant le financement de la recherche et en renforçant les capacités de recherche.

Le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020), adopté en octobre 2016, constitue la référence nationale du Burkina Faso en matière de gouvernance. Il s'agit d'un ensemble d'interventions visant à la transformation structurelle de l'économie. Le PNDES vise spécifiquement à atteindre une croissance durable et inclusive tout en promouvant la recherche et l'innovation en tant que moteurs clés de la transformation économique. L'ensemble de ces politiques constitue un cadre global destiné à coordonner et à faire progresser la recherche scientifique et l'innovation au Burkina Faso.

L'architecture de la recherche scientifique au Burkina Faso a évolué de manière significative depuis ses racines coloniales, en commençant par la transformation de l'IFAN en Centre de Recherche Scientifique Voltaïque (CVRS) en 1965, qui est devenu plus tard le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) en 1978. Cette évolution s'est accompagnée du développement de l'enseignement supérieur, marqué par la création de l'Institut de formation des maîtres (CPES) en 1965, qui s'est transformé en Centre de formation supérieure de Ouagadougou (CESup) et a finalement donné naissance à l'Université de Ouagadougou en 1972. Un changement important s'est produit en 1978 avec la création du CNRST et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), marquant le début de l'appropriation et de la coordination nationales, dont le point culminant est le plan stratégique de recherche de 1995. La création du Fonds national de recherche et d'innovation pour le développement (FONRID) en 2011 a représenté une avancée majeure dans le financement de la recherche, bien que les subventions de l'État restent insuffisantes pour des activités de recherche efficaces. Le FONRID, placé sous la tutelle technique du ministère chargé de la recherche scientifique et de l'innovation, finance le CNRST et ses quatre instituts de recherche dans les domaines des sciences appliquées, de la recherche environnementale et agricole, des sciences de la santé et des sciences sociales.

Bien que le FONRID n'ait pas de protocole d'accord formel avec les chercheurs, les universités et le secteur privé, il existe un certain niveau de collaboration et de partenariat avec ces institutions. Le FONRID finance le Centre national de la recherche scientifique et de la technologie (CNRST) qui est l'institution de référence en matière d'activités de recherche au Burkina Faso. Le Centre est composé de quatre instituts de recherche chargés de tous les travaux de recherche nationaux dans le pays grâce au financement FONRID. Ces instituts de recherche sont l'Institut de recherche en sciences et technologies appliquées,

l'Institut de l'environnement et de la recherche agricole, l'Institut de recherche en sciences de la santé et l'Institut des sciences sociales. Le FONRID finance le secteur privé par l'intermédiaire de la Chambre de commerce créée en 1948 et qui compte environ 70 000 entreprises commerciales, industrielles, éducatives et générales au Burkina Faso (Kwesi et Dickson, 2018). La Chambre de commerce sert de pont entre le secteur privé et les instituts de recherche en organisant des programmes visant à rapprocher le secteur privé et la recherche.

4.2 Les acteurs du financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso

Le FONRID est l'agence nationale chargée du financement de la science et de l'innovation au Burkina Faso. Le FONRID est un fonds national de financement créé par le décret n° 2011- 828 / PRES / PM /MRSI / MEF signé le 27 octobre 2011. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Le MESRI finance le fonctionnement du FUNRID. Le Burkina Faso reçoit des fonds pour la recherche et l'innovation de la part d'autres organismes locaux et internationaux, notamment des organisations non gouvernementales, des agences de développement et des organisations de la société civile. Les autres organisations majeures qui financent la recherche et l'innovation dans le pays sont le Fonds national de recherche (NRF), l'IDRC-CRDI, l'Union européenne (UE), l'initiative des organisme subventionnaires de la recherche scientifique (IOSRS), WaterAid, Food Systems and Climate (FOSC), Africa-Japan Collaborative Research (AJCORE), le Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE), Leap-Agri, Partenariat de recherche et d'innovation à long terme UE-UA pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable (LEAP 4 FNSSA), la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (AFP PME), le Réseau des productrices de beurre de karité des Hauts-Bassins et des Cascades (RPBHC), et la République française.

L'acteur gouvernemental ayant le plus de pouvoir et d'influence est le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Viennent ensuite le FONRID et l'Agence nationale pour la promotion des résultats de la recherche. La partie prenante ONG/OSC ayant le plus de pouvoir et d'influence est la Banque africaine de développement (BAD). Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a le niveau de pouvoir suivant, tandis que la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a le niveau d'influence suivant. Dans le secteur privé, la partie prenante ayant le plus de pouvoir et d'influence est la Fondation Bill et Melinda Gates. Viennent ensuite la Fondation Rockefeller, la Fondation Ford et le Wellcome Trust. L'acteur ayant le moins de pouvoir et d'influence est la Mastercard Foundation. L'Institut de recherche en sciences de

6 | Création d'un écosystème solide de financement de la recherche scientifique et de l'innovation au Burkina Faso: Renforcement de la volonté politique et de la gouvernance inclusive

la santé (IRSS) ressort de l'étude comme l'acteur de la recherche ayant le plus grand pouvoir, tandis que l'Institut de recherche en sciences appliquées et en technologie (IRSAT) a la plus grande influence. L'acteur des médias ayant le plus grand pouvoir et la plus grande influence est la Radiotélévision du Burkina Faso, tandis qu'Impact TV et Canal 3 Burkina ont les niveaux suivants de pouvoir et d'influence en matière de financement de la recherche et de l'innovation.

4.3 Besoins en capacité de l'agence de financement de la recherche scientifique et de l'innovation au Burkina Faso

Les besoins en capacités pour le renforcement des agences de recherche, d'innovation et de STI au Burkina Faso peuvent être classés en deux grandes catégories : les besoins en formation et les besoins en appui technique. Les résultats de l'étude révèlent des besoins de formation dans le domaine de la mobilisation des ressources, des techniques de négociation et d'octroi, de la communication efficace des résultats de la recherche et de l'innovation. Les résultats de la recherche, en particulier dans le domaine des stratégies d'utilisation des données probantes pour éclairer les politiques, telles que les compétences en matière de rédaction de notes d'information sur les politiques, les partenariats public-privé, l'assurance qualité et l'éthique de la recherche, ainsi que la commercialisation des résultats de la recherche et la protection des droits de propriété intellectuelle. Ces domaines de formation reflètent la nécessité de renforcer les capacités dans les différentes stratégies de collecte et de gestion de fonds, d'engagement politique et de procédures de commercialisation des résultats de la recherche. Le soutien technique requis englobe le plaidoyer en faveur d'un financement accru de la R&I, l'engagement des acteurs, le développement d'une plateforme de partage des connaissances, la rédaction de documents politiques, les études commandées, les visites d'apprentissage auprès de conseils performants et l'établissement de partenariats au sein de l'écosystème STI.

4.4 Défis et Opportunités en matière de financement de la recherche scientifique et de l'innovation au Burkina Faso

Les défis auxquels est confronté le financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso sont les suivants : faible accès aux fonds, mauvaise qualité de l'infrastructure de recherche et d'innovation, manque de ressources humaines adéquatement formées, faibles liens entre les principaux acteurs et faible partenariat entre les secteurs public et privé. Ces défis interconnectés constituent des obstacles importants au progrès scientifique et technologique du Burkina Faso, créant un cycle qui entrave le développement national. Le manque d'accès aux fonds limite fondamentalement les activités de recherche et le

développement de l'infrastructure, tandis que l'infrastructure inadéquate limite à son tour la portée et la qualité de la recherche qui peut être menée. La pénurie de ressources humaines bien formées aggrave encore ces problèmes, car elle réduit la capacité à mener des recherches de qualité et à utiliser efficacement les ressources disponibles. La faiblesse des liens entre les acteurs et le nombre limité de partenariats public-privé entravent particulièrement la traduction de la recherche en innovations pratiques et en produits commerciaux, empêchant essentiellement les résultats de la recherche de contribuer à la croissance économique.

Cette combinaison de défis n'affecte pas seulement l'état actuel de la recherche et de l'innovation, mais menace également le développement futur en décourageant les chercheurs et les investisseurs potentiels. Il est donc essentiel que les décideurs politiques abordent ces questions par le biais d'une approche globale et systématique qui tienne compte à la fois des besoins immédiats et de la viabilité à long terme. Malgré les défis, le paysage de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso présente des opportunités prometteuses de transformation grâce à des investissements stratégiques dans l'infrastructure physique et le capital humain. La rénovation des laboratoires existants et la création de nouveaux centres de recherche renforceront considérablement les capacités de recherche, tandis que des programmes de formation ciblés et des mécanismes de soutien aux chercheurs renforceront les capacités des ressources humaines nécessaires. Ces efforts, associés à la promotion de la collaboration institutionnelle et des partenariats public-privé, pourraient créer un écosystème de recherche plus dynamique et plus productif qui serve mieux les besoins de développement du pays.

4.5 Meilleures pratiques en matière de financement de recherche et d'innovation au Burkina Faso

- ***La création du Fonds national de recherche et d'innovation pour le développement (FONRID)*** : La création du FONRID en 2011 représente une étape importante dans l'approche du Burkina Faso en matière de financement de la recherche et de l'innovation, démontrant un changement stratégique vers un financement plus structuré et durable de la recherche. La création du fonds reconnaît une réalité cruciale : bien que le pays ait un demi-siècle d'histoire en matière de recherche scientifique, le financement de l'État à lui seul s'est avéré insuffisant pour produire des résultats significatifs en matière de recherche. La structure organisationnelle du FONRID est particulièrement remarquable, combinant la supervision technique du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation avec la supervision financière du ministère des

finances, créant ainsi un cadre de gouvernance équilibré qui promeut à la fois la rigueur scientifique et la responsabilité fiscale. Le modèle opérationnel du fonds illustre les meilleures pratiques grâce à son processus d'évaluation complet, qui comprend des évaluations techniques et financières des projets, ainsi qu'un système de suivi solide qui comprend des rapports internes et des examens par des comités externes.

- **Cadre politique et institutionnel solide pour la recherche scientifique et technologique** : L'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre politique global au Burkina Faso entre 2012 et 2018 constituent une bonne pratique pour établir une base solide pour la recherche scientifique et l'innovation. Cette approche systématique présente plusieurs points forts qui méritent d'être soulignés. Tout d'abord, les politiques présentent une interconnexion et une progression remarquables, en commençant par le PNRST 2013- 2025 et en s'appuyant sur des politiques ultérieures qui traitent d'aspects spécifiques de l'écosystème de la recherche. La mise en place de divers mécanismes de financement par le biais de la loi sur la science, la technologie et l'innovation est particulièrement remarquable, car elle crée des flux de financement durables par le biais de sources de revenus multiples, réduisant ainsi la dépendance à l'égard d'un seul canal de financement.

- **Participation et collaboration des acteurs internationaux** : L'implication de multiples partenaires financiers internationaux, des agences de développement traditionnelles aux fondations privées, témoigne d'une diversification réussie des sources de financement, réduisant la dépendance à l'égard d'un seul donateur. La participation équilibrée de différents secteurs - gouvernemental, non gouvernemental, secteur privé, institutions de recherche et médias - jouant chacun des rôles distincts mais complémentaires dans l'écosystème, est particulièrement remarquable.

Table 1: Résumé des politiques clés de l'écosystème de financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso

Politiques en matière de financement de l'innovation	Buts et objectifs	Impact sur le financement de la recherche de l'innovation	Remarques
<p><i>La Politique nationale de la recherche scientifique et technologique (PNRST) 2013-2025</i></p>	<p>Le PNRST de 2012 vise à développer la recherche et le développement, ainsi que l'application et la commercialisation des résultats de la recherche. Il prévoit la création d'un fonds national de recherche pour coordonner les activités de recherche. Le soutien financier à la recherche scientifique et à l'innovation pour le développement durable a été attribué au Fonds national de recherche et d'innovation pour le développement (FONRID). Le PNRST est le cadre d'orientation de l'action gouvernementale dans le secteur pour une période de dix ans, ce qui lui permet de contribuer à la mise en œuvre effective des nouvelles aspirations en matière de croissance et de développement.</p>	<p>La politique n'a pas bénéficié d'un financement suffisant, ce qui a entraîné une mise en œuvre fragmentée et des avancées technologiques minimales dans des secteurs clés.</p>	<p>Les principaux objectifs n'ont pas été pleinement atteints ; l'insuffisance du financement et du soutien institutionnel reste un obstacle.</p>
<p><i>Le Plan d'action prioritaire (PAR) 2013-2015</i></p>	<p>Le PAP présente les activités de recherche prévues par le gouvernement pour les ministères. Sa mise en œuvre vise à contribuer à la réalisation de la vision et de l'orientation du secteur de la science et de la technologie d'ici 2015.</p>	<p>Malgré l'existence d'un cadre, le PAP n'a pas réussi à accroître de manière significative l'efficacité ou à atteindre les résultats escomptés</p>	<p>Objectifs non atteints ; efficacité et efficience limitées des stratégies de mise en œuvre.</p>

10 | Création d'un écosystème solide de financement de la recherche scientifique et de l'innovation au Burkina Faso: Renforcement de la volonté politique et de la gouvernance inclusive

	<p>en raison de ressources limitées et d'une faible coordination entre les agences gouvernementales et les institutions de recherche.</p>	<p>Il fournit un cadre aux institutions et aux organisations afin d'accroître l'efficacité des activités du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation (MRSI) dans le contexte de la politique sectorielle.</p>	<p>Les mécanismes de financement durable prévus n'ont pas donné de résultats significatifs.</p>
<p>Les mécanismes de financement mis en place dans le cadre de la loi n'ont pas donné les résultats escomptés en raison de la difficulté au niveau de la mise en œuvre, la perception incohérente des recettes et l'engagement limité du secteur privé.</p>	<p>Cette loi établit trois mécanismes de financement de la recherche et de l'innovation : le Fonds national pour l'éducation et la recherche Fonds national pour la recherche et l'innovation pour le développement ; et le Forum de la science et Recherche et innovation technique. Le financement de la provient du budget national et de divers subventions annuelles : 0,2% des recettes fiscales, 1% des recettes minières et 1 % des recettes provenant l'exploitation de licences de téléphonie mobile, et de les redevances sur les ventes des résultats de la et l'accord de licence de brevet concernant les inventions financées par des fonds publics.</p>		

<p><i>Le Plan d'action national pour le développement de l'éducation supérieure (PNADES) 2014-2023</i></p>	<p>Officiellement adopté en août 2014, le Plan d'action national pour le développement de l'enseignement supérieur vise à doter le gouvernement d'un référentiel de programmes, les stratégies de suivi et d'évaluation et les actions qui seront menées au cours de la période 2014-2023 au profit de l'enseignement supérieur afin de s'assurer de son caractère quantitatif et développement. Il vise à améliorer les principaux indicateurs afin de fournir au pays les informations nécessaires à un capital humain efficace pour les besoins socio-développement.</p>	<p>L'enseignement supérieur et les infrastructures de recherche n'ont connu que des améliorations minimes, ce qui se traduit par un manque persistant de ressources humaines qualifiées pour stimuler l'innovation. Les programmes limités de renforcement des capacités ont encore entravé la réalisation de l'objectif de transformation socio-économique à travers l'éducation.</p>	<p>Progrès limités en raison de l'insuffisance des ressources et des problèmes d'infrastructure</p>
<p><i>Le Plan stratégique pour la recherche scientifique et la technologie (2015-2024)</i></p>	<p>Il vise à créer des conditions favorables à production des connaissances et des technologies nécessaires au développement socio-économique durable du Burkina Faso. Le plan a été élaboré en réponse à certains besoins identifiés, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) renforcer la coordination, la synergie et la cohérence de la recherche au sein des différents instituts du CNRST ; 	<p>Une mauvaise coordination et un financement insuffisant ont limité l'efficacité de ce plan. Les résultats de la recherche restent inadaptés aux priorités nationales,</p>	<p>La faiblesse de la mise en œuvre et le manque de financement adéquat limitent son efficacité.</p>

12 | Création d'un écosystème solide de financement de la recherche scientifique et de l'innovation au Burkina Faso: Renforcement de la volonté politique et de la gouvernance inclusive

	<p>ii) établir un lien plus étroit entre les programmes de recherche du CNRST et les principaux programmes de développement nationaux ; et iii) intégrer les thèmes émergents dans les programmes de recherche collaborative.</p>	<p>ce qui se traduit par un impact socio-économique limité et des percées technologiques minimales dans des secteurs clés.</p>	
<p>La Loi d'orientation de recherche scientifique et l'innovation (LORSI) 2013</p>	<p>La LORSI fixe un cadre juridique et des orientations fondamentales pour la recherche scientifique et l'innovation au Burkina . Elle fixe les règles générales guidant la mise en œuvre du développement durable au Burkina Faso.</p>	<p>La loi n'a pas amélioré de manière significative la recherche scientifique ou l'innovation. L'insuffisance des mécanismes d'application et le manque de sensibilisation des acteurs ont limité son efficacité Dans l'atteinte du développement durable à travers l'innovation</p>	<p>Les objectifs fondamentaux n'ont pas été atteints ; la mise en œuvre et l'application des lignes directrices sont insuffisantes.</p>
<p>La Politique sectorielle de recherche et d'innovation (PSRI) 2018-2027</p>	<p>Promulguée en décembre 2017, la PSRI vise à renforcer le système productif par la génération et l'utilisation intensive des ressources naturelles. les résultats de la recherche et de l'innovation. La politique est destinée à guider tous les acteurs de l'écosystème de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso.</p>	<p>L'impact de cette politique sur le secteur productif a été minime, en raison des éléments suivants à un manque de soutien technique et financier aux institutions de recherche. Le manque de collaboration avec les le secteur privé et le</p>	<p>Les ressources insuffisantes et le faible engagement du secteur privé entravent l'impact des politiques.</p>

<p><i>La Stratégie nationale de valorisation des technologies, des inventions et des innovations (SNVTII) 2020-2024</i></p>	<p>La stratégie nationale de valorisation des Technologies, inventions et innovations (SNVTII) a pour objectif de promouvoir le l'utilisation de technologies, d'inventions et de innovations. Les objectifs de la stratégie sont les assurer une protection solide technologies des inventions et des innovations (TII) ; faire technologies, inventions et innovations disponible et accessible aux acteurs ; mise en place ou renforcer les structures d'évaluation de TII et de assurer fonctionnement ; développer des les ressources humaines pour l'évaluation des IIT ; et une communication efficace sur la valorisation des TII.</p>	<p>ce qui se traduit par un impact socio-économique limité et des percées technologiques minimales dans des secteurs clés.</p>	<p>Les objectifs ne sont toujours pas atteints ; la capacité de commercialisation efficace de la recherche est limitée.</p>
--	--	--	---

<p>Le Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2016- 2020</p>	<p>Ce programme vise à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique productif et résilient qui sont plus orientés vers le marché. Il vise également à renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles des structures de recherche par l'amélioration des ressources humaines et des systèmes de gestion</p>	<p>Le programme a eu du mal à créer des systèmes agro-sylvo-pastoraux résilients ou à atteindre les objectifs souhaités en termes de gains de productivité dans le secteur rural.</p>	<p>Des résultats limités par des investissements insuffisants et une architecture de recherche limitée</p>
<p>Le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020)</p>	<p>L'objectif principal du PNDES 2016-2020 est de réaliser la transformation structurelle de l'économie burkinabè pour atteindre une croissance forte, durable, résiliente et inclusive, créatrice d'emplois décents et améliorant le bien-être social. Il constitue une référence nationale pour les interventions de l'Etat et de ses partenaires sur la période 2016-2020. Il vise la croissance cumulée du revenu par habitant, la réduction de la pauvreté, le renforcement des capacités humaines, l'amélioration de la qualité de vie des populations et la réduction de la pauvreté. L'objectif est de renforcer les capacités des entreprises et de répondre à leurs besoins fondamentaux, dans un cadre équitable et durable. L'un de ses principaux domaines d'intervention est la promotion de la recherche et de l'innovation afin d'assurer la transformation structurelle de l'économie.</p>	<p>Les objectifs ambitieux de transformation de la Les progrès en matière de transformation de l'économie et de réduction de la pauvreté ont été limités en raison de la faiblesse de la mise en œuvre et du manque de coordination entre les acteurs. La recherche et l'innovation ont contribué de manière marginale à la transformation économique et à la croissance inclusive</p>	<p>Les objectifs n'ont pas été atteints en raison de problèmes de coordination et de financement, malgré le cadre ambitieux visé.</p>

5. Conclusion

Le gouvernement du Burkina a fait des efforts considérables pour renforcer la recherche et l'innovation. La création d'une agence de financement dédiée - FONRID - ainsi qu'une politique solide et un cadre institutionnel sont des engagements significatifs pour la revitalisation de la recherche et du financement de la recherche et de l'innovation. Malgré ces efforts, des défis tels que l'insuffisance du financement, la médiocrité des infrastructures, le manque de capital humain et la faiblesse des liens entre les acteurs persistent. Pour résoudre problèmes, il faut augmenter les investissements dans la science, la technologie et l'innovation (STI), donner la priorité aux domaines présentant un avantage comparatif et garantir des partenariats public-privé plus solides. En outre, de solides mécanismes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, ainsi que des initiatives améliorées de renforcement des capacités, garantiront un meilleur alignement des résultats de la recherche sur les objectifs de développement nationaux. En tirant parti à la fois des ressources nationales et des collaborations internationales, le Burkina Faso peut construire un écosystème de financement de la recherche et de l'innovation résilient qui stimule l'innovation et la compétitivité, améliorant ainsi la vie socio-économique de ses citoyens.

6. Recommandations de politiques

Sur la base des résultats de l'étude, les recommandations politiques suivantes sont fortement proposées pour renforcer l'écosystème de financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso.

Recommandation 1: Augmenter le financement du secteur STI par une allocation budgétaire plus élevée et d'autres sources de financement : Le financement de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso est extrêmement faible, s'élevant à seulement 0,25 % du PIB. C'est nettement insuffisant pour stimuler la recherche et le développement. Il est essentiel d'augmenter les allocations budgétaires pour le FONRID, d'encourager les investissements du secteur privé et d'obtenir un plus grand soutien de la part de la communauté des bailleurs de fonds. Un financement accru permettrait de mener des activités de recherche solides, d'améliorer les infrastructures et de renforcer les capacités institutionnelles, ouvrant ainsi la voie à un rôle central des STI dans le développement national.

Recommandation 2 : Promouvoir des liens efficaces entre les différents acteurs dans l'écosystème: La faible coordination entre les agences gouvernementales, les acteurs du secteur privé et les institutions de recherche entrave la traduction des résultats de la recherche en innovations pratiques. Le renforcement des partenariats public-privé et de la collaboration entre les acteurs améliorera la mobilisation des ressources, l'échange de connaissances et la commercialisation des résultats de la recherche. Il est recommandé d'établir des protocoles d'accord formels et de créer des plates-formes d'interaction régulière entre les acteurs.

Recommandation 3 : Développer et mettre en œuvre des systèmes robustes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SSE) pour la R&I afin d'améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilité: Le Burkina Faso a besoin d'un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage solide qui permette de suivre l'impact des investissements dans la recherche et l'innovation, afin d'assurer la transparence et la responsabilité. Une approche fondée sur les données peut aider à évaluer l'efficacité des programmes, à identifier les lacunes et à affiner les stratégies pour maximiser les résultats. Cela servira également d'outil pour plaider en faveur d'un financement et d'un soutien accrus de la part des décideurs politiques.

Recommandation 4: Mettre en œuvre des programmes réguliers de renforcement des capacités pour le personnel du FONRID et les autres

acteurs concernés: Une recommandation essentielle pour le renforcement de l'écosystème de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso est le développement de programmes de formation spécialisés dans la mobilisation des ressources, la gestion de la propriété intellectuelle et la communication sur la recherche. Ces programmes devraient se focaliser sur la diversification des sources de financement au-delà des mécanismes actuels définis par la loi sur la science, la technologie et l'innovation de 2013. La formation des chercheurs et du personnel institutionnel aux demandes de brevets, à la protection des droits de propriété intellectuelle et à la commercialisation des résultats de la recherche contribuerait à combler le fossé actuel entre la production de la recherche et sa traduction en innovations commercialisables qui peuvent contribuer au développement économique.

Recommandation 5 : Élaborer et mettre en œuvre des mesures pour retenir les ressources humaines au sein du FONRID : le taux de rotation élevé du personnel et l'expertise technique limitée constituent des défis majeurs au sein du FONRID et de l'écosystème plus large de la recherche et de l'innovation. Pour y remédier, les programmes de formation devraient adopter une approche de « formation des formateurs » afin d'assurer le transfert des connaissances et le renforcement des capacités à long terme.

Références

- Agboola, O (2024). Burkina Faso Under Ibrahim Traoré: Setting a New Direction for African Leadership <https://africanvoiceonline.co.uk/burkina-faso-under-ibrahim-traore-setting-a-new-direction-for-african-leadership/>.
- Byabasaija, P (2023). Burkina Faso President Champions African Rights, Advocates for Language Shift <https://www.africanexponent.com/burkina-faso-president-champions-african-rights-advocates-for-language-shift/>.
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit [GIZ], (2023). Burkina Faso. <https://www.giz.de/en/worldwide/329.html>
- Organization for Economic Cooperation and Development [OECD], (2021). Investing in Research and Development in Developing Countries. https://www.oecd.org/en/publications/2021/03/development-co-operation-tips-tools-insights-practices_d307b396/investing-in-research-and-innovation-in-developing-countries_240a194a.html
- Oxford Poverty and Human Development Initiative [OPHI], (2020). Global MPI Country Briefing 2020: Burkina Faso (Sub Saharan Africa). <https://ophi.org.uk/media/38776/download>
- World Bank (2018). Country Partnership Framework for Burkina Faso. <https://documents1.worldbank.org/curated/pt/989871531020679064/pdf/BURKINA-FASO-CPF-06112018.pdf>
- World Intellectual Property Organization [WIPO] (2024). Burkina Faso ranking in the Global Innovation index 2024. <https://www.wipo.int/edocs/gii-ranking/2024/bf.pdf>

ATPS TechnoPolicy Briefs Series¹

- Promoting Digital Literacy Among Farmers: Unlocking The Potential of Artificial Intelligence Enabled Crop Pests/Disease Detection Mobile Application ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 89](#)).
- Leveraging Artificial Intelligence AI and Earth Observation Data in Early Warning Systems for Pest Control and Management in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 88](#)).
- Artificial Intelligent Tool Worth Scaling for Sustainable Irrigation in Malawi – A Case of Chameleon Sensor Array ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 87](#)).
- Leveraging Artificial Intelligence for Sustainable Production and Market Access to Nsukka Yellow Pepper in Nigeria ATPS ([TechnoPolicy Brief No. 86](#)).
- Decentralised Community-Powered Weather Networks for Hyper-Localised Weather and Climate Information Services in Kenya ATPS ([TechnoPolicy Brief No. 85](#)).
- Participation Des Parties Prenantes À La Mise En Oeuvre Des Contributions Déterminées Au Niveau National (CDN) en Côte D’ivoire ([ATPS Note D’orientation No. 84](#)).
- Enhancing Climate Action in Zimbabwe Implementing Nationally Determined Contributions (NDCs) ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 83](#)).
- Unlocking Zambia’s Climate Potential Enhancing Stakeholder Roles in The Implementation of Nationally Determined Contributions (NDCs) ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 82](#)).
- Empowering Local Communities and Enhancing Public Awareness for Sustainable NDCs Implementation in Namibia ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 81](#)).
- Empowering Stakeholders for Inclusive and Sustainable Nationally Determined Contributions Implementation in Botswana ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 80](#)).
- Uniting for a Sustainable Future Boosting Stakeholder Engagement in Sierra Leone’s Climate Goals ([ATPS Technopolicy Brief No. 79](#)).
- Stakeholder Participation in The Implementation of Nigeria’s Nationally Determined Contributions (NDCs) Best Practices, Challenges and Opportunities ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 78](#)).
- Stakeholder Participation in Ghana’s Nationally Determined Contributions (NDCs) Implementation Challenging Issues and Opportunities ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 77](#)).
- Stakeholder Participation in The Implementation of Nationally Determined Contributions (NDCs) In Côte D’ivoire ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 76](#)).
- Collaborative Climate Action for Sustainable Development the Case of NDCs Implementation in Uganda ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 75](#)).

- Advancing Tanzania’s Nationally Determined Contribution (NDCs) Goals Through Inclusive Stakeholder Engagement ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 74](#)).
- Enhancing Stakeholder Participation in The Implementation of the Nationally Determined Contributions (NDCs) In Ethiopia ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 73](#)).
- Paving The Way for Climate Action Kenya’s Journey Towards Implementing the Nationally Determined Contributions (NDCs) ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 72](#)).
- Quelle Est La Place De La Science, De La Technologie Et De L’innovation Dans L’emploi Des Jeunes Au Sénégal? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 71](#)).
- Using Science, Technology, and Innovation to Enhance Skills Development, Job Creation, and Entrepreneurship in Zimbabwe ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 70](#)).
- Fostering the Future and Livelihood of Young People in Uganda Through Science, Technology, and Innovation ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 69](#)).
- What is the Place of Science, Technology, and Innovation in Youth Employment in Senegal? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 68](#)).
- Understanding Rwanda’s Science, Technology, and Innovation Landscape in Youth Employment Creation ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 67](#)).
- Leveraging Science, Technology, and Innovation for Enhanced Youth Employment in Nigeria ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 66](#)).
- Unlocking the Potential of Education and Skills for Supporting Youth Employment in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 65](#)).
- Harnessing Science and Technological Innovation for Youth Employment and Skill Acquisition in Ghana ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 64](#)).
- Is Ethiopia’s Science, Technology, and Innovation Policy Landscape Effectively Creating Jobs and Fostering Skills for the Youth? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 63](#)).
- University-led ecosystems for sustained innovation and entrepreneurship development in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 62](#)).
- Eco-innovation Policies for Sustainable Development in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 61](#)).
- Institutional Landscape for Eco-innovation Development in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 60](#)).
- Policy and Institutional Landscape for Ecological Organic Agriculture in Benin ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 59](#)).
- Institutional Framework for Ecological Organic Agriculture Development in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 58](#)).
- Policy and Institutional Landscape for Ecological Organic Agriculture in Senegal ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 57](#)).
- Advancing Ecological Organic Agriculture in Nigeria ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 56](#)).

- Policy and Institutional Landscape of Ecological Organic Agriculture in Rwanda ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 55](#)).
- Bridging Climate Information Gaps to Strengthen Capacities for Climate Informed Decision ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 54](#)).
- Embracing Open Contracting in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 53](#)).
- The Digital Revolution, Open Science, and Innovation for Open Science Development in sub-Saharan Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 52](#)).
- New Approaches for Funding Research and Innovation in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 50](#)).
- Towards effective PPP in research and innovation A perspective for SGCs in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 49](#)).
- Innovative Practices and Policies for Promoting Biodiversity Informatics in Sub Saharan Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 48](#)).
- Improving the Relevance of University Training to Labour Market Demands in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 47](#)).
- Developing Policies for Biodiversity Informatics in Sub-Saharan Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 46](#)).
- Using the Land Potential Knowledge System (LandPKS) Mobile Technology for Agricultural Productivity and Resilience ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 45](#)).
- Mainstreaming Gender in the National Science, Technology and Innovation (STI) Policy of Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 44](#)).
- Social Innovation: An Untapped Resource for Inclusive Growth in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 43](#)).
- Policy Axes that can uphold Agricultural Innovations for Climate Change Adaptation & Food Security in Central Africa: Case of Cameroon, Equatorial Guinea and Central African Republic ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 42](#)).
- Frameworks for Intellectual Property Protection of Traditional Knowledge in Tanzania ([ATPS Technopolicy Brief No. 41](#)).
- Assessment of Possible Intellectual Property Protection Options of Traditional Knowledge System in Ethiopia ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 40](#)).
- Towards Influencing National Legislation, Policies, Strategies and Programmes for Appropriate Protection and Benefit-Sharing of Traditional Knowledge (TK) with and by Traditional Herbalists In Uganda ([ATPS TechnoPolicy Brief No.39](#)).
- Traditional Healers and their Provision of Mental Health Services in Cosmopolitan Informal Settlements in Nairobi, Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 38](#)).
- Policy Implications for Intellectual Property Systems for Traditional Healers in Lesotho ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 37](#)).

- Incidence of Indigenous and Innovative Climate Change Adaptation Practices for Smallholder Farmers' Livelihood Security in Chikhwawa District, Southern Malawi ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 36](#)).
- Machobane Farming System and its Relevance to Climate Change Policy in Lesotho ([ATPS Policy Brief Series No. 35](#)).
- Policy Challenges of Climate Change and Adaptation in Northern Nigeria ([ATPS Policy Brief Series No. 34](#)).
- Sensitizing and Building the Capacity of Women towards Climate Change Consequences in Northern Lakes of Egypt ([ATPS Policy Brief Series No. 33](#)).
- Agricultural Innovations for Climate Change Adaption and Food Security in Ghana and The Gambia: Policy Options ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 32](#)).
- Tracking Effective Indigenous Adaptation Strategies on Impacts of Climate Variability on Food Security and Health of Subsistence Farmers in Tanzania ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 31](#)).
- Harnessing Wind Energy for Climate Change Adaptation and Food Security in Coastal Regions of Ghana: A Policy Perspective ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 30](#)).
- What Policy Options can Promote Agricultural Innovations for Climate Change Adaptation and Food Security in the West African Sub-region? ([ATPS TechnoPolicy Brief No.29](#)).
- What Policy Options can Promote Climate Change Awareness and Adaptation in the Niger Delta Region of Nigeria? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 28](#)).
- Emerging and Indigenous Technologies for Climate Change Adaptation in the Farming Systems of Southwest Nigeria: Issues for Policy Action ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 27](#)).
- Goals of Sustainable Agriculture in Sierra Leone: Can they be achieved in the Absence of Climate Change Capacity Building of Small-holder Farmers? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 26](#)).
- Indigenous Agricultural Adaptation to Climate Change: Study of Southeast Nigeria ([ATPS technoPolicy Brief No.25](#)).
- Technological Challenges of Climate Change Adaptation in Nigeria: Insights from Enugu State ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 24](#)).
- Towards An Integrated Trans-Boundary River Management Policy Development (INTREPID) In Semi-Arid River Basins ([ATPS TechnoPolicy Brief No.23](#)).
- How to Write an Effective Science Story ([ATPS Technopolicy Brief Series No. 20](#)).
- What are the Policy Gaps Hindering Full Implementation of Community Water and Sanitation Programs in Ghana? ([ATPS TechnoPolicy Brief Series No.18](#)).
- Is EcoSan an Appropriate Water and Environment Technology Option for Slum Communities of Kampala? ([ATPS TechnoPolicy Brief Series No. 17](#)).
- What are the Policy Implications for Industrial Water Pollution in Lesotho? ([ATPS TechnoPolicy Brief Series No. 16](#)).



Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs politiques, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la création, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise des sciences, des technologies et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité de l'environnement et l'inclusion mondiale. En collaboration avec des institutions partageant les mêmes idées, l'ATPS fournit des plateformes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques STI pour le développement durable.

Directeur exécutif de ATPS : :
executivedirector@atpsnet.org
8e étage du bâtiment de la
chancellerie, Valley Road
Boite postale 10081-00100
Nairobi
Tél. : +254 (020) 2714092
www.atpsnet.org

Science, technologie et innovation pour le développement de l'Afrique

ISBN: 978-9966-124-31-9

